

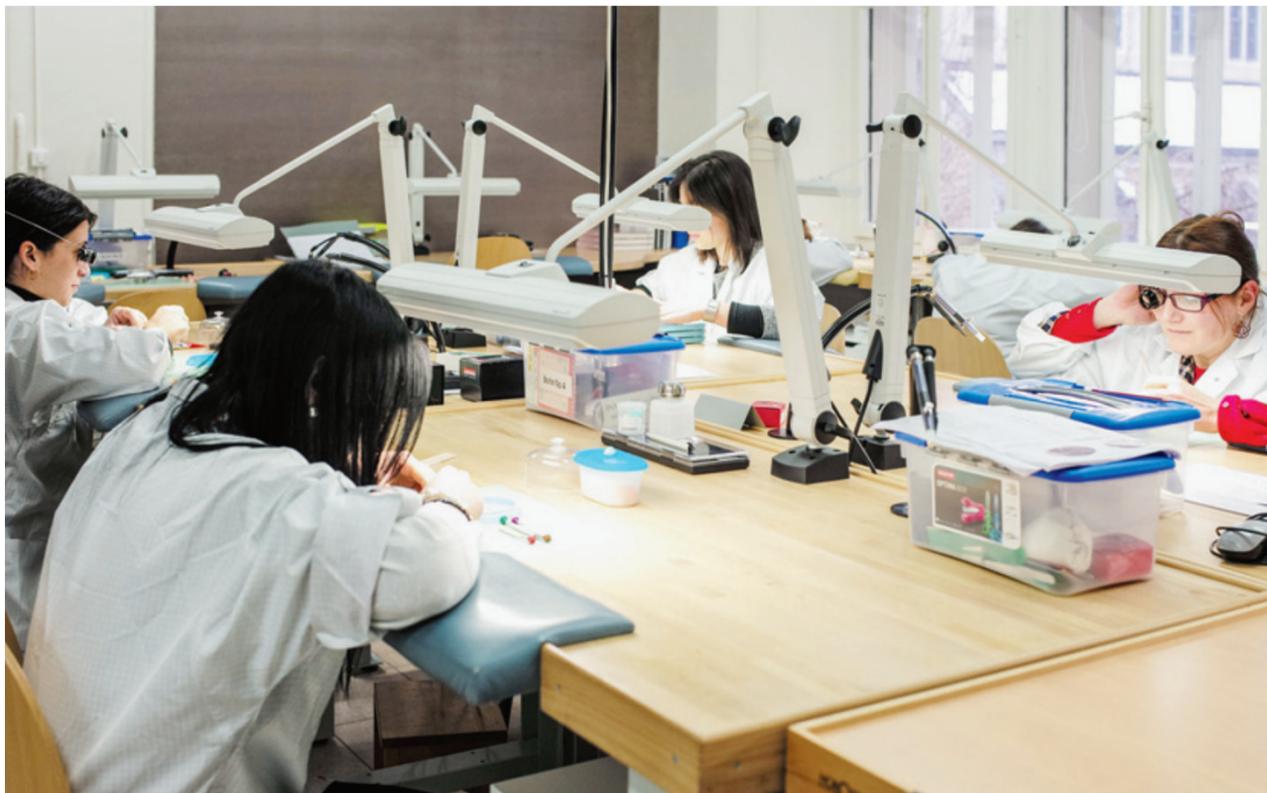
POLITIQUE Le Grand Conseil échoue à boucler le budget, l'Etat serre la vis.

L'absence de budget plombe l'effort de réinsertion des exclus

FREDERIC MERAT

L'absence de budget cantonal a déjà des effets négatifs concrets dans les institutions neuchâtelaises subventionnées. Par exemple, au Centre social protestant (CSP), une quinzaine de personnes en réinsertion ne devraient pas voir leur contrat reconduit ce mois.

«Nous n'osons plus renouveler les contrats d'insertion socioprofessionnelle (ISP) qui arrivent à échéance», explique Jean-François Moser, responsable du programme d'insertion à la Joliette, une institution gérée par le CSP au Val-de-Ruz. Cette consigne fait suite à un courrier du Service cantonal de l'action sociale. Par ailleurs, «on n'admet plus de nouvelles personnes alors que nous avons des listes d'attente».



L'absence de budget menace des activités de réinsertion. C'est le cas au Centre social protestant ou, comme ici, aux «Couturiers du temps». ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

«Rester à la maison n'est pas le message que l'on veut donner dans l'aide sociale.»

PIERRE BORER
DIRECTEUR DU CSP

Sur les 53 «participants» au programme de la Joliette, une trentaine dépendent de l'aide sociale, précise Jean-François Moser. «Un tiers sont touchés par un non-renouvellement de leur contrat, dont trois dès aujourd'hui.»

«On devra renvoyer les gens chez eux alors qu'ils ont joué le jeu.» Renouvelés ou non après trois mois, les contrats ISP sont en effet liés à des objectifs. Un non-renouvellement «va mettre nos participants dans une situation

d'échec et sera un peu ressenti comme un licenciement sec». Ceci alors que ces personnes «sont déjà fragilisées et en manque d'estime de soi».

«On casse tout un processus patiemment construit», rebondit Pierre Borer, directeur du CSP. Par ailleurs, «rester à la maison sans rien faire, ce n'est pas tellement le message que l'on veut donner dans l'aide sociale».

Pierre Borer relève qu'interrompre un processus d'insertion «peut avoir des conséquences désastreuses» pour l'intéressé. Pour la société, cela peut aussi entraîner des coûts, notamment de santé. Au niveau de l'institution qui s'occupe de réinsertion, cela peut «mettre en péril le bon fonctionnement du

programme». Avec la mesure imposée par l'Etat, «on se tire une balle dans le pied».

«Redresser la situation»

Cela alors que les montants en jeu ne sont pas conséquents. Les personnes en réinsertion touchent, en plus de l'aide sociale, «un petit pécule» qui peut aller jusqu'à 200 francs par mois et le repas de midi leur est offert. «Pour des personnes en situation très précaire, c'est beaucoup», observe Jean-François Moser.

Nos deux interlocuteurs espèrent un rapide retour à la normale, dans un cadre budgétaire. «L'incertitude actuelle est malsaine. Il faut absolument que la politique redresse la situation», estime Pierre Borer. ●

L'ÉTAT PRÉCISE, SANS ÉCLAIRCIR

Un courrier de l'Etat attendait les responsables d'entités subventionnées à leur retour des congés de fin d'année. Un arrêté y précise le cadre budgétaire très restreint imposé en ce début d'année par l'absence de budget. Les consignes sont les mêmes que celles imposées à l'administration cantonale. Les dépenses publiques sont limitées au minimum «absolument nécessaire». Elles ne peuvent pas dépasser un cinquième du budget de référence (établi par l'Etat sur la base du projet 2018), lors du premier quart de l'année. Si la situation perdurait toute l'année, une coupe linéaire de 20% dans les dépenses en résulterait. Dans le même temps, l'arrêté précise que les départements peuvent demander des dérogations «en cas de circonstances particulières», soufflant ainsi le chaud et le froid. Dans son courrier d'accompagnement, l'Etat «n'exclut pas la dénonciation de contrats de prestations» et promet des réponses précises pour la première quinzaine de janvier. ● LOË

Frein d'urgence tiré à bon escient?

Lundi, une bénéficiaire de l'aide sociale quittera un programme de réinsertion des Couturiers du temps pour aller travailler chez Rolex. Les Couturiers du temps, c'est une entreprise dont le but est de former des personnes en difficulté sur le marché du travail: personnes sans emploi (en fin de droits ou non), bénéficiaires de l'aide sociale, requérants d'asile.

Ces mesures de placement sont ordonnées par différents services du canton. Lundi, la place occupée jusqu'ici par la nouvelle employée de Rolex risque de rester vacante, comme deux autres places en horlogerie et une en couture. Quatre personnes attendent pourtant de débiter leur formation. Le responsable du programme, Nimrod Kaspi, nous a confirmé avoir lui aussi reçu le courrier du Conseil d'Etat. Il craint donc que les places

disponibles dans son programme ne soient pas repourvues. «A la suite du refus du budget cantonal, nous avons été informés qu'aucun nouvel engagement ne sera possible. Du coup, nous sommes dans une incertitude totale.»

Pour le responsable des Couturiers du temps, qui a demandé hier une dérogation au Service de l'emploi, une éventuelle vacance dans les places serait «un mauvais calcul fait dans l'urgence».

Les contrats étant déjà signés, «les places seront de toute façon payées aux Couturiers du temps, occupées ou non, car les dépenses découlant de contrats signés avant le 1er janvier sont assurées. C'est la conséquence du système de financement en vigueur dans ce cas-là. Les éventuels abonnements de transport et gardes d'enfants prévus pour les bénéficiaires devant suivre ces formations sont probablement déjà payés aussi.» ● LOË

CLIMAT Une étude de l'Université de Neuchâtel se penche sur les observations recensées depuis 1960.

En altitude, les feuilles apparaissent plus vite au printemps

Dans les Alpes, le décalage entre haute et basse altitude dans l'apparition des feuilles des arbres au printemps s'est fortement réduit depuis les années 1960. La faute en incombe au réchauffement, selon une étude de l'Université de Neuchâtel et du WSL.

L'équipe du biologiste Yann Vitasse, chercheur à l'Université de Neuchâtel et à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), a analysé plus de 20 000 observations effectuées en Suisse depuis 1960 par des volontaires et collectées par MétéoSuisse.

Elles concernent les dates d'apparition des feuilles ou des aiguilles de quatre essences forestières: le hêtre, l'épicéa, le

mélèze et le noisetier. «Ces essences sont parmi les plus répandues en Suisse, notamment en montagne. Elles offrent un aperçu représentatif du démarrage progressif du printemps», commente Yann Vitasse.

Décalage de cinq semaines

Au début des années 1960, l'apparition des feuilles des arbres se décalait de cinq semaines environ par 1000 mètres de dénivelé, alors qu'actuellement, le retard ne dépasse pas trois semaines. Les chercheurs du WSL, de l'Université de Neuchâtel en collaboration avec l'EPFL et les universités d'Anvers et de Pékin ont remarqué que l'écart diminue surtout après un hiver chaud. Comment expliquer cette di-



En altitude – ici aux Planchettes –, feuilles et aiguilles apparaissent dorénavant plus vite au printemps. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

minution de l'écart entre basse et haute altitude? Une réponse réside dans les changements d'exposition à une gamme de

températures située entre 0 et 8°C environ. Les bourgeons ont besoin de cette phase de refroidissement – mais pas de gelée –

pour pouvoir sortir de leur repos hivernal. Ils peuvent ensuite réagir aux températures printanières plus chaudes, ce qui permet aux feuilles de se développer normalement.

A haute altitude

Réchauffement climatique oblige, les périodes d'exposition à cette plage de températures sont plus fréquentes à haute altitude. A l'inverse, elles deviennent plus rares en basse altitude. L'éclosion des bourgeons pourrait ainsi survenir de plus en plus tôt à haute altitude et de plus en plus tard à basse altitude, réduisant le décalage de l'apparition des feuilles avec l'altitude.

Un autre effet dû à l'avancement du réveil printanier est lié

à la durée du jour. A basse altitude, les feuilles qui sortent trop tôt s'exposent à une durée du jour plus courte, ce qui peut contribuer à ralentir le développement des bourgeons.

«Le réchauffement climatique à venir pourrait uniformiser davantage l'apparition du printemps dans les zones montagneuses», conclut le biologiste Yann Vitasse qui a dirigé l'étude, cité dans le communiqué. Il faut s'attendre à des répercussions sur la structure et la fonction des écosystèmes forestiers, en particulier via des changements dans les interactions entre plantes et animaux. Mais, pour l'heure, l'impact réel d'un tel changement est encore largement méconnu. ● ATS